

TFP APS – Titre à Finalité Professionnelle Agent de Prévention et de Sécurité

Mis à jour le 19 juin 2024

Conditions d'entrée et prérequis

Etre titulaire d'une autorisation préalable en cours de validité délivrée par le CNAPS
Justifier du niveau B1 du CECRL (Cadre Européen Commun de Référence pour les langues)

Niveau de sortie

Niveau 3 - CAP

Public visé

Salariés Demandeurs d'emploi Individuels

Rythme

Temps plein

Durée en centre

175 heures

Validation

Titre à Finalité Professionnelle Agent de Prévention et de Sécurité « Surveillance Humaine » délivré à l'issue d'un examen comportant une épreuve (QCM) et d'une épreuve pratique (PC sécurité/ronde) encadrée par un jury de professionnels agréés

Certification

Oui

Modalités d'évaluation

Examen de certification (Épreuve théorique QCM – Épreuve pratique Mise en situation)

Possibilité de validation par blocs de compétences

Non

Objectifs professionnels

- Préparer au Titre à Finalité Professionnelle d'Agent de Prévention et de Sécurité « Surveillance Humaine » conformément à la réglementation en vigueur (T.F.P. A.P.S. ex C.Q.P. A.P.S)

Contenu

UV 1 – SECOURISME

- Intervenir face à une situation d'accident du travail
- Mettre en application ses compétences SST

UV 2 – ENVIRONNEMENT

- Livre VI du code de la Sécurité Intérieure
- Dispositions utiles du code pénal
- Respect des libertés publiques et privées

UV 3 – GESTION DES CONFLITS

- Gestion des risques et des situations conflictuelles
- Analyser des comportements conflictuels
- Gérer une situation conflictuelle

UV 4 – MODULE STRATÉGIQUE

- Connaissance de l'outil informatique
- Outils de transmission
- Transmission des consignes
- Réaliser une remontée d'informations

UV 5 – PRÉVENTION DES RISQUES D'INCENDIE

- Connaissance des vecteurs d'incendie
- Initiation au risque d'incendie

UV 6 – MODALITÉ D'APPREHENSION

- Application de l'art. 73 du code de procédure pénale
- Application de l'art. 73 du code de procédure pénale dans le cadre des missions de l'APS

UV 7 – SENSIBILISATION AUX RISQUES TERRORISTES

- Prévention des risques terroristes
- Réagir face à une attaque
- Secourir

UV 8 – MODULE PROFESSIONNEL

- Techniques d'information et de la communication
- Préparer la mise en oeuvre des missions de l'APS
- Savoir contrôler les accès
- Prendre en compte un PCS
- Rondes de surveillance et systèmes de contrôle

TFP APS – Titre à Finalité Professionnelle Agent de Prévention et de Sécurité

Nombre de participants

12 stagiaires maxi. par session -
Au delà les candidatures seront
reportées sur la session suivante

Entrée et sortie permanente

Non

UV 9 – PALPATION ET INSPECTION DES BAGAGES

- Effectuer une palpation de sécurité et l'inspection visuelle des bagages

UV 10 – SURVEILLANCE PAR MOYENS ÉLECTRONIQUES

- Systèmes de télésurveillance et de vidéo protection

UV 11 – GESTION DES RISQUES

- Maîtriser la gestion des alarmes
- Protéger le travailleur isolé
- Sensibilisation au risque électrique

UV 12 – MODULE ÉVÉNEMENTIEL SPÉCIFIQUE

- Cadre légal des grands rassemblements et problématiques de leur sécurisation
- Identifier les acteurs d'un événement
- Spécificités du contrôle d'accès et du filtrage

UV 13 – SITUATIONS CONFLICTUELLES DÉGRADÉES

- Faire face aux risques de situations menaçantes

UV 14 – MODULE INDUSTRIEL SPÉCIFIQUE

- Situer et évaluer les risques professionnels
- Adapter le rôle et les missions d'agent de sécurité aux particularités d'un site industriel
- Identifier les risques particuliers liés à la manipulation et au stockage de produits dangereux

Modalités pédagogiques

Formation en présentiel

Profil des intervenants

Formateurs agréés par la CPNEFP (Commission Paritaire Nationale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle des Entreprises de Sécurité Privée)

Méthodes pédagogiques

Exposés théoriques
Exercices pratiques – Mises en situations
Documentation

Moyens pédagogiques

Plateau technique du Lycée Raymond KOPA aux formations sécurité répondant aux exigences réglementaires

TFP APS – Titre à Finalité Professionnelle Agent de Prévention et de Sécurité

Durée

175 heures minimum + 7 heures (examen)

Délais et modalités d'accès

Selon calendrier en cours

Financements possibles

Financement dans le cadre des différents dispositifs de la formation professionnelle des salariés et des demandeurs d'emploi.
Tarif individuel net de toutes taxes de 12 à 20€/heure.

Les conditions générales de ventes sont disponibles sur notre site internet

Référent handicap

Accompagnement spécifique au projet et durant la formation par nos référentes handicap. Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Réseau

- GRETA CFA de la Marne
- 20, rue des Augustins CS 30037
51725 REIMS CEDEX
- contact@gretamarne.com
- 03.26.84.55.40
- gretamarne.com
- SIRET : 19510035900023
- Numéro d'activité : 2151P000451
- Date d'obtention : 29/10/1982